

# SÉANCE extraordinaire

**Le 10 décembre 2024**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 10 décembre 2024, à 15 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur Gilles Daraïche, maire, madame la conseillère Josée Collin et messieurs les conseillers Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT:** Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

**SONT ABSENTS :** Madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers et Bruno-Pierre Godbout et Raynald Leblanc

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **241210.395 CONCIERGERIE HÔTEL DE VILLE – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT que le contrat pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et de la caserne incendie expire le 31 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que l'embauche de monsieur Gérald Wafer à contrat est recommandée par la direction générale ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et résolu que ce conseil octroi le contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville et de la caserne incendie à monsieur Gérald Wafer.

Il est également résolu que ce Conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Ville un contrat avec ce dernier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **241210.396 CONGÉ DES FÊTES – FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'autoriser que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et du service des loisirs soient fermés pour la période des Fêtes du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.397 VENTE DU LOT 4 293 519 – AVENUE CHRISTOPHE-CÔTÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende sans garantie légale, aux risques et périls de l'acquéreur, soit Rénovations Marcoux., l'immeuble ci-après décrit pour une considération de 25 000 \$ plus les taxes applicables :

Un immeuble situé sur l'avenue Christophe-Coté, Ville de Chandler (Secteur Chandler), Province de Québec, G0C 1K0 connu et désigné comme étant le lot 4 293 519 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Que cette vente soit conditionnelle à la réalisation du projet de construction d'un multi logement avancé par le propriétaire de l'entreprise ;

Que cette vente soit faite sans aucune garantie, aux risques et périls de l'acquéreur et que le terrain soit traité conformément aux normes environnementales, le cas échéant ;

Que Rénovations Marcoux doit s'engager à débiter la construction de ses logements en 2026 au plus tard ;

Que le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de cession de même que tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.398 CHANGEMENT D'ADRESSE DES IMMEUBLES SITUÉS SUR LA ROUTE WAGNER, DISTRICT DE PABOS MILLS**

CONSIDÉRANT qu'un numéro civique est attribué en fonction de la localisation de l'entrée charretière et que les immeubles visés possèdent tous une entrée charretière sur la ROUTE WAGNER;

CONSIDÉRANT que l'incohérence des adresses actuelles peut nuire au bon déroulement des opérations des services de premiers répondants et de livraison;

CONSIDÉRANT que le fonctionnaire désigné peut procéder à une renumérotation des bâtiments et/ou à une modification de l'adresse civique pour des raisons de sécurité publique ou pour toute autre raison;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au Règlement V-219-2019 visant l'établissement de normes relatives à la numérotation d'immeubles sur le territoire de la ville de Chandler.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu que les immeubles visés sur la ROUTE WAGNER, quartier Pabos Mills, changent désormais d'adresses conformément au tableau suivant et que ces changements soient effectifs à compter **du 3 décembre 2024.**

ANCIENNE ADRESSE RECONNUE		NOUVELLE ADRESSE RECONNUE		CADASTRE	MATRICULE
76	ROUTE 132	4	ROUTE WAGNER	5 444 409	8852-65-8187
80	ROUTE 132	20	ROUTE WAGNER	4 509 352	8852-65-1072
86	ROUTE 132	44	ROUTE WAGNER	4 509 347	8852-38-2958
98	ROUTE 132	106	ROUTE WAGNER	4 509 340	8853-10-2958
100	ROUTE 132	108	ROUTE WAGNER	5 408 809	8853-11-9252
102	ROUTE 132	110	ROUTE WAGNER	6 007 383	8853-11-7556
104	ROUTE 132	114	ROUTE WAGNER	4 787 431	8853-11-0321
106	ROUTE 132	118	ROUTE WAGNER	4 509 375	8853-01-8352
110	ROUTE 132	138	ROUTE WAGNER	5 854 930	8853-02-3784
120	ROUTE 132	140-A	ROUTE WAGNER	4 508 926	8753-92-4277
118	ROUTE 132	140-B	ROUTE WAGNER	4 508 928	8753-92-6093
112	ROUTE 132	140-C	ROUTE WAGNER	4 508 929	8753-93-8202
114	ROUTE 132	140-D	ROUTE WAGNER	5 871 631	8853-03-1045
116	ROUTE 132	144	ROUTE WAGNER	4 787 504	8753-93-5625
122	ROUTE 132	148	ROUTE WAGNER	5 408 810	8753-93-4963
126	ROUTE 132	150-A	ROUTE WAGNER	4 508 914	8753-83-9229
130	ROUTE 132	150-B	ROUTE WAGNER	4 508 914	8753-83-9229
124	ROUTE 132	150-C	ROUTE WAGNER	6 353 598	8753-93-1756
134	ROUTE 132	152-B	ROUTE WAGNER	5 408 813	8753-93-1476
132	ROUTE 132	152-A	ROUTE WAGNER	4 508 913	8753-83-6837

136	ROUTE 132	154	ROUTE WAGNER	4 508 919	8753-83-8677
138	ROUTE 132	158	ROUTE WAGNER	4 508 918	8753-83-6486
140	ROUTE 132	160	ROUTE WAGNER	4 508 917	8753-84-4909
142	ROUTE 132	164	ROUTE WAGNER	4 508 901	8753-84-3333
146	ROUTE 132	166	ROUTE WAGNER	4 508 900	8753-84-2049
<b>IMPAIR</b>					
95	ROUTE 132	31	ROUTE WAGNER	4 509 350	8852-55-3114
101	ROUTE 132	61	ROUTE WAGNER	4 509 342	8852-26-5889
109 À 121	ROUTE 132	85-1 À 6	ROUTE WAGNER	4 509 338	8852-18-7073
131	ROUTE 132	101	ROUTE WAGNER	6 613 960	8852-19-0684
135	ROUTE 132	105 1 À 3	ROUTE WAGNER	6 594 565	8853-00-9043
133	ROUTE 132	103	ROUTE WAGNER	4 509 327	8853-00-6609
141	ROUTE 132	125	ROUTE WAGNER	4 508 925	8753-91-9070
143	ROUTE 132	127	ROUTE WAGNER	4 508 924	8753-92-6710
145	ROUTE 132	131	ROUTE WAGNER	4 508 923	8753-92-2815
147	ROUTE 132	133	ROUTE WAGNER	4 508 912	8753-92-1837
149	ROUTE 132	135	ROUTE WAGNER	4 508 915	8753-92-0755
151-153	ROUTE 132	141	ROUTE WAGNER	4 510 065	8753-71-8429
155	ROUTE 132	145	ROUTE WAGNER	4 787 477	8753-72-9772
157	ROUTE 132	151 1-2	ROUTE WAGNER	4 508 899	8753-73-9173
161	ROUTE 132	157	ROUTE WAGNER	4 508 859	8752-29-9263
165	ROUTE 132	167	ROUTE WAGNER	4 508 903	8753-74-5487

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.399 PROGRAMME DE DÉPART À LA RETRAITE – EMPLOYÉS NOS 40-1503 ET 80-1501**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil approuve la demande des employés numéros 40-1503 et 80-1501 se rapportant au programme de départ à la retraite des employés-cadres de la Ville.

Il est également résolu d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, l'entente de départ avec les employés concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.400 POSTE DE PRÉPOSÉ AUX LOISIRS – RECOMMANDATION D'EMBAUCHE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de Jean-Jacques Turcotte à titre de préposé à l'entretien pour le service des loisirs, poste régulier à temps plein, au taux horaire correspondant à l'échelon 2 de la convention collective des employés municipaux (CSN) pour ce type d'emploi.

Il est également résolu de confirmer le premier jour de travail de monsieur Turcotte, soit le 8 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.401 ASPHALTAGE DES ROUTES MUNICIPALES – FACTURE EUROVIA A038 18002830 2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro **A038 18002830 2024** au montant de 1 432 453.79 \$, toutes taxes incluses, à Eurovia pour l'asphaltage de routes municipales.

Il est également résolu que le paiement de cette facture soit prélevé du budget prévu au règlement d'emprunt numéro V-262-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.402 ACHAT DE CHOCOLAT ET DINDES – MAISON RPA**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'autoriser l'achat pour l'achat de chocolat et de dindes pour les résidences pour personnes âgées (RPA) de St-François, Pabos Mills et Newport.

Il est également résolu que le directeur financier soit autorisé à procéder au paiement des factures sur réception et à même les budgets des quartiers concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241210.403 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 15h23.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Gilles Daraïche  
Maire

---

Roch Giroux  
Directeur général & greffier